Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 88 (1952)

Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXVIIe ANNÉE - No 10 15 mars 1952

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *S. P. R. : Commissions pour le choix de lectures. — Vaud : Adjonction au compte-rendu de l'A. G. — Ecole normale et S. P. V. — Rappel. —* **Genève :** *U. I. G. D. : Assemblée administrative annuelle. — U. A. E. E. : Assemblée administrative annuelle. — Appel. — Rappel. — A. G. M. E. P. —* **Neuchâtel :** *Compte rendu financier pour 1951. — Convocation. — Mise au concours. —* **Communiqué :** *Conférence internationale de l'enfance.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Stage de 10 jours pour moniteurs de colonies de vacances et de maisons d'enfants. —* **Dr G. Fulpius :** *But éducatif des colonies de vacances. —* **Henri Pidoux :** *Nos colonies de vacances vaudoises. —* **Bibliographie.**

Partie corporative

S. P. R.

COMMISSIONS POUR LE CHOIX DE LECTURES

Rapport de l'exercice 1951

Un deuil a frappé notre commission : le départ de M. Jules Cordey en mai 1951. Secrétaire du 24 janvier 1920 au 8 mars 1924, puis assurant l'intérim en 1941 lors du décès de Gustave Addor, M. Cordey, toujours disposé à rendre service, à nous faire profiter de ses justes avis, suivait nos travaux, participait à nos séances chaque fois que sa santé le lui permettait. Nous rendons hommage au bon serviteur de l'école, au patoisan savoureux, à l'homme sage et cordial, à l'ami de chacun des membres de notre commission.

* * *

Quelques éditeurs français ont aimablement répondu à notre appel de l'an dernier et nous envoient, bien irrégulièrement il est vrai, quelques livres. Mais parce que, malgré notre lettre-circulaire, ils ne se rendent pas exactement compte de nos buts, ces ouvrages ne sont pas toujours des meilleurs. Quant aux éditeurs romands, ils nous oublient — ou nous dédaignent — et souvent se contentent du service de presse à l'*Educateur*, confondant ainsi les choses. Le soussigné s'emploie à expliquer, à solliciter, ce qui est proprement besogne ingrate.

* * *

Durant l'exercice écoulé, nous avons rendu compte de 59 ouvrages dont voici la répartition : 7 pour enfants de moins de 10 ans, 9 pour jeunes de 10 à 16 ans ; pour bibliothèques populaires : 17 appartiennent au genre « romans et aventures », 2 bibliographies, 1 livre d'histoire, 7 de géographie et monographies, 2 intéressent la sociologie et 1 la religion, 1 la musique, 4 la poésie, 1 les sciences ; il y a encore 1 essai et 6 études concernant le langage et l'histoire littéraire. Les « analyses »

ci-dessus portent à 4864 le nombre des ouvrages examinés depuis la naissance de notre commission, naissance qui remonte au 11 décembre 1901 (décision du Bureau de la SPR). La première séance fut tenue à Neuchâtel le 23 février 1902. Il est des cinquantenaires qu'on fête... Le nôtre risque de passer inaperçu, à moins que les pouvoirs publics ou les éditeurs ne veuillent marquer l'événement par une attention spéciale... Il est vrai qu'on a brûlé le père Noël !...

* * *

Voici maintenant un extrait de nos comptes.

Subventions	*Recettes*
Département fédéral de l'Intérieur, Berne	300.—
Département de l'Instruction publique, Vaud	160.—
Direction de l'Instruction publique, Berne	150.—
Département de l'Instruction publique, Neuchâtel	100.—
Département de l'Instruction publique, Genève	50.—
Société pédagogique de la Suisse romande	200.—
Société pédagogique vaudoise	100.—
Société pédagogique neuchâteloise	30.—
Union des Instituteurs, Genève	30.—
Union des Institutrices, Genève	30.—
Union amicale des écoles enfantines, Genève	20.—
Bonification Imprimerie Corbaz S.A., Montreux	36.70
	Dépenses
Séance annuelle du 21 janvier 1951	123.40
Achat cartes, fiches, papier, enveloppes	117.55
Impression 3 feuilles Bulletin bibliographique 1951	734.35
Honoraires et débours du secrétaire-caissier	232.60

* * *

Remarques : Une de nos sociétés pédagogiques a omis de faire son versement cette année. Peut-être le soussigné est-il en partie responsable en ce qu'il croit s'être trompé d'adresse lors de sa requête. De toute façon, il ne peut s'agir que d'un oubli, cette section étant d'habitude la première à envoyer sa subvention.

Les recettes varient fort peu d'une année à l'autre. Seule les dépenses augmentent. La raison essentielle est le coût du papier. C'est sans doute aussi pourquoi nous avons tant de peine à obtenir des livres à l'examen.

1902-1952 : anniversaire. Oui, courage ! et en route *ad multos annos !*

Lausanne, le 17 février 1952. Le secrétaire : *A. Chevalley.*

VOYAGE DE PAQUES

Les collègues qui se proposent de participer au voyage en Sicile sont invités à s'annoncer au plus vite à la Maison Lavanchy, sans même s'engager définitivement, afin que les organisateurs sachent le nombre approximatif des participants.

VAUD

Adjonction au compte rendu de l'Assemblée de la Société Pédagogique Vaudoise paru dans l'Educateur du 16 février 1952

M. Post, membre de la commission de la loi sur les retraites, nous fait remarquer que la phrase « Toutefois, pour des raisons d'ordre médical, les institutrices peuvent cesser leurs fonctions dès l'âge de 50 ans, mais avec une rente diminuée » est en contradiction avec l'art. 25, premier alinéa, de la loi qui dit : « L'institutrice ou la maîtresse secondaire âgée de 50 ans révolus au moins **a la faculté** de demander sa mise à la retraite. Si elle est âgée de moins de 54 ans, les réductions du tableau VI s'opèrent. » J. C.

ECOLE NORMALE ET S.P.V.

Il est de tradition que, chaque année, le comité S.P.V. présente notre association aux élèves de 1re en les engageant à y adhérer dès leur entrée dans la carrière. Il y a quelques jours, deux membres du comité central (la vice-présidente et le président) eurent l'agréable mission de renseigner une belle volée de futurs jeunes collègues sur la raison d'être, les buts, les avantages de notre S.P.V. ; nous espérons les avoir convaincus et les voir, d'ici peu, grossir les rangs de notre corporation.

M. Chevallaz, directeur, dans son introduction, eut d'aimables paroles à l'égard de la S.P.V. Il nous est particulièrement précieux de pouvoir compter sur sa compréhension et nous le remercions encore de son cordial accueil.

Le Comité.

RAPPEL

Causeries de Mme Renée Lebel : lundi 17 mars à 20 h. 15, rue Verdeil 11, Lausanne, et mardi 18 mars à 20 h. 15, le Prieuré, Pully. (Voir Educateur du 8 mars 1952.)

GENÈVE

U.I.G. - DAMES

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE ANNUELLE

C'est Mlle Meyer, vice-présidente, qui accueille nos collègues venues en grand nombre.

Mlle Godel nous fait part ensuite d'un certain nombre de communications et recommande la vente des « vues aériennes » que la commission de géographie de l'U.I.G. messieurs a réunies avec beaucoup de discernement.

Le procès-verbal de la précédente assemblée ayant été adopté, la présidente lit son rapport, très complet et intéressant, sur l'activité de notre association qui a été grande et variée pendant cette année. Elle relève en particulier l'intérêt des séances d'information auxquelles participent des membres du Département et des représentants des Unions ; elle mentionne le travail entrepris à la Fédération, celui toujours pratique et directement utile de notre groupe des jeunes, les bons rapports qui nous unissent aux autres sections de la Romande.

A son tour, notre trésorière, Mlle Berney, présente un rapport clair et non dépourvu d'humour qui nous assure de l'état réjouissant de nos finances ; elle donne également un aperçu de notre activité sociale.

L'assemblée procède ensuite au renouvellement de la présidence et du comité. Notre grande reconnaissance va à Mlle Godel qui a constamment veillé à la bonne marche de notre association et qui se retire aujourd'hui après avoir fourni un gros travail pour l'Union ; nous l'en remercions très sincèrement. Mlle Jeanguenin reprend sa charge et sera entourée d'un comité auquel sont apportés deux changements : Mlle Aeschlimann et Mme Rousset-Pernoud sont remplacées par Mlle L. Wuischpard et Mme G. Sangsue, toutes deux membres du Groupe des jeunes.

A la fin de la séance, nous avons le plaisir de converser avec les délégués des associations romandes : M. Delay (S.P.R.), Mlle Corthésy (S.P.V.), M. Zwahlen (S.P.N.), Mlle Eggerschwyler (S.P.J.), Mme Forestier (U.A.E.E.), M. Baillet (Dt de l'Ain) et M. Willemin (rédacteur au Bulletin) qui nous apportent bons vœux et messages pleins de cordialité.

D. J.

UNION AMICALE DES ECOLES ENFANTINES

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE ANNUELLE
du 21 février 1952

Plus de soixante collègues se sont réunies cette année à la Fusterie pour notre assemblée annuelle. Toutes celles qui, malgré l'aspect administratif de l'ordre du jour, ont « sacrifié » ce jeudi après-midi quasi printanier, ne l'auront certes pas regretté. En effet, à l'agrément des reprises de contact et des conversations amicales qu'occasionnent ces réunions, s'est ajouté l'intérêt des différents rapports. Preuve en soit les approbations, les acclamations ou... les protestations qui se sont fait entendre à plusieurs reprises.

Des problèmes de la plus haute importance pour le corps enseignant enfantin sont à l'étude actuellement, qui concernent chacune d'entre nous directement, et plus que jamais il est indispensable que nous prenions une part active à ces débats.

Ceci dit, venons-en à l'assemblée.

Mme GRANGIER salue Mme Jotterand, les membres honoraires et les divers délégués des associations cantonales romandes, que nous accueillons toujours avec plaisir. Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est lu et adopté. Puis Mlle HERMATSCHWEILER nous communique son rapport présidentiel :

De nombreuses séances de l'Amicale ont marqué l'exercice écoulé, ainsi que des entrevues du Comité soit avec M. Picot, soit avec M. Grandjean. La nomination d'une deuxième inspectrice enfantine a été demandée, hélas, sans succès. Par contre, chaque association a désigné deux représentants à la Commission consultative de l'Instruction publique. Le Comité a entretenu de bons rapports avec les U.I.G., ainsi qu'avec les membres de la Fédération. Il s'est occupé de l'adaptation des traitements et de la réforme de l'Educateur ; il a été en relations

avec les Associations féminines suisses, ainsi qu'avec l'Union mondiale de la femme.

Notre présidente donne connaissance des diverses démarches qui ont été entreprises, touchant la situation de l'Ecole Enfantine depuis la loi de 1945. Elle reviendra en fin de séance sur ce point particulièrement grave pour nous.

Ce rapport est vivement applaudi et Mme Grangier remercie au nom de l'assemblée Mlle Hermatschweiler, tant pour l'établissement de son excellent compte-rendu que pour l'activité très grande qu'elle a déployée au cours de sa première année de présidence.

Mlle Leclerc lit à son tour son rapport de trésorière. L'abonnement de l'Educateur ayant augmenté de fr. 2.—, la cotisation devra être majorée d'autant. L'assemblée propose spontanément de la fixer à fr. 20.— ce qui est adopté. Les vérificatrices remercient Mlle Leclerc ; elles acceptent que leur mandat soit renouvelé. Nous entendons ensuite Mme Decorvex et Mlle Laplanche, qui nous parlent respectivement de l'activité des Associations féminines et du Cartel d'Hygiène sociale. Toutes deux continueront à nous représenter auprès de ces associations, ce dont nous leur sommes reconnaissantes.

Mme Soguel, déléguée à la conférence de l'Instruction publique, n'a été convoquée qu'une fois cette année. Son mandat est échu ; elle en accepte le renouvellement et en est remerciée.

Nous avons ensuite le plaisir d'écouter chacun de nos invités. Mlle MAGNENAT nous parle très simplement des problèmes qui sont étudiés par les maîtresses enfantines vaudoises ; de leurs soucis et de leurs espoirs. Elle souligne les liens d'amitié qui rapprochent nos deux associations. Mme PIGUET apporte les salutations de l'U.I.G. Dames, M. NUSSBAUM celles de l'U.I.G. Messieurs. M. DELAY, président de la S.P.R. nous parle de l'O.M.P.E. et de l'Educateur. Enfin, M. BAILLET, délégué du Département de l'Ain, nous donne un aperçu des difficultés que rencontre le corps enseignant en France.

La parole est ensuite passée à Mme CONNE. La question avait été posée, lors d'une précédente séance, de l'acceptation des suppléantes comme membres de l'Amicale. Des statuts ont été rédigés dans ce sens ; lecture en est faite. Mme CULLAZ fait entendre une opinion contraire, afin que l'assemblée puisse se prononcer en connaissance de cause. La discussion qui suit est vive, le vote difficile. Mais la majorité des deux tiers de l'assemblée qui seule permet d'apporter une modification aux statuts n'est pas atteinte et par conséquent ce projet ne se réalisera pas.

Mme GRANGIER rappelle la nécessité qu'il y a de communiquer notre nouveau traitement à l'Assurance-accidents. Il faut également retourner à la Compagnie la feuille qu'elle a adressée à ses membres à fin décembre. Que toutes les collègues en prennent note !

Une courte interruption permet au thé d'être servi, aux conversations de reprendre et à quelques départs de s'effectuer. C'est dans une atmosphère beaucoup moins attentive que la Présidente nous parle de l'O.M.P.E. Mais lorsqu'elle commence à lire la lettre que le Comité

compte envoyer à M. Grandjean au sujet de la situation de l'Ecole enfantine, l'intérêt se réveille ; c'est par de vifs applaudissements que nous remercions Mlle Hermatschweiler de son exposé, clair et complet. Espérons qu'il rencontrera la même attention auprès de ses destinataires et que 1952 verra nos revendications acceptées.

Le Groupe d'échanges a besoin d'une nouvelle animatrice. Qui s'annonce ?

Plusieurs séances sont prévues pour le mois de mars. Puissions-nous y assister aussi nombreuses qu'à la présente assemblée.

La séance se termine officiellement vers 17 h. 30 et se prolonge par des apartés fort sympathiques autour des dernières tasses de thé et des derniers gâteaux. F. S.

APPEL
à toutes les plumes « enfantines »

Lors de notre assemblée générale, M. Delay nous a rappelé les bonnes dispositions des dirigeants de l'Educateur à notre égard. C'est bien volontiers que l'on fera paraître dans la « Partie Educative » les documents que nous enverrons.

Si nous lisons avec intérêt les articles plus spécialement destinés à nos collègues primaires, nous apprécierions certainement toutes de trouver régulièrement dans notre journal des idées, des leçons, des jeux applicables dans les classes enfantines.

Pour cela, il faut que chacune fournisse l'effort nécessaire — ou fasse taire sa modestie — et envoie quelques notes à la bulletinière, qui les groupera. Que toutes les collègues enfantines se mettent à l'œuvre : elles ont sûrement dans leurs fiches une leçon qui a spécialement bien rendu, une histoire à succès, un jeu sans cesse redemandé par leurs élèves. Qu'elles en fassent profiter les enfants des autres classes !

Les manuscrits sont à adresser dorénavant à Mlle F. Schnyder, 36, avenue Blanc.

Merci d'avance. F. S.

U. A. E. E.
RAPPEL

Nous vous rappelons que la conférence de Mlle B. Scala aura lieu le vendredi 21 mars, à 16 h. 45, à l'Ecole du Parc Bertrand.

M. C.

A. G. M. E. P.

L'Association genevoise des maîtres d'éducation physique organise à l'intention de ses membres et du corps enseignant un car à destination de Samoëns le jeudi 20 mars. Montée en télébenne jusqu'à la cantine, puis en peaux de phoque jusqu'aux Prés-de-Saix (env. 1 h. 15).

Prix du transport en car : membres de l'A.G.M.E.P., fr. 6.— ; membres accompagnants, fr. 7.—.

Départ du car : 7 h. 20 devant Notre-Dame ; 7 h. 30, Agence Delécraz.

Inscriptions à l'Agence Delécraz, 7, av. Pictet-de-Rochemont, jusqu'au mardi 18 à 19 heures.

NEUCHATEL

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE NEUCHATELOISE

COMPTE RENDU FINANCIER POUR L'ANNÉE 1951

I. Caisse générale

a) **Entrées**

Cotisations centrales :		
450 cotisations à Fr. 25.—	11 250.—	
3 cotisations à Fr. 12.—	36.—	11 286.—
Cot. extr. pour vot. février 51		
450 cotisations à Fr. 2.—		900.—
Ristournes :		
Ass. R. C.	61.55	
Ass. accidents	107.45	169.—
Intérêts :		
Titres	273.—	
Livrets d'épargne	62.55	335.55
Divers :		
de la F.N., ristourne	242.—	
Solde cot. extr. 50	15.—	
Subv. cant. cours UNESCO	50.—	
Cot. vol. vot. décembre	46.—	353.—
Primes R. C.		625.90
Total des entrées		13 669.45

b) **Sorties**

Administration		1 836.—
Cotisations romandes		4 735.50
Cot. fédération des fonct.		1 845.—
Assemblées		1 918.10
Délégations et réceptions		542.70
Subventions :		
Exposition scolaire	450.—	
Vot. bât. scol.	200.—	
Diverses	142.—	792.—
Frais généraux		896.95
Primes R. C.		609.80
Total des sorties		13 176.05

Total des entrées	13 669.45
Total des sorties	13 176.05
Augmentation de l'actif	493.40

Bilan au 31 décembre 1951

Titres	12 000.—
Livrets d'épargne	3 693.05
Chèques postaux	3 582.35
Caisse	71.87
Actif total	19 347.27

II. Caisse d'entraide

a) **Entrées**

450 cotisations à Fr. 5.—		2 250.—
Intérêts :		
Titres	612.65	
Livrets d'épargne	112.89	725.54
Total des entrées		2 975.54

b) **Sorties**

Frais achat de titres	38.35	
Impôts	89.10	127.45
Total des sorties		127.45

Total des entrées	2 975.54
Total des sorties	127.45
Augmentation de l'actif	2 848.09

Bilan au 31 décembre 1951

Titres	24 000.—
Livrets d'épargne	8 074.67
Cédules de prêt	2 207.55
Caisse	437.20
Actif total	34 719.42

Fortune de la S.P.N. au 31 décembre 1951

Caisse générale	19 347.27
Caisse d'entraide	34 719.42
	54 066.69

Sauf erreur ou omission.

Ernest Bille, caissier S.P.N.

CONVOCATION

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Samedi 22 mars 1952, à 14 h. 30, au grand auditoire du Nouveau Collège des Terreaux, à Neuchâtel.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Rapport du président.

3. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes (Caisse centrale et Caisse d'entraide).
4. Budget de 1952 et fixation de la cotisation : a) à la caisse centrale ; b) à la Caisse d'entraide.
5. Rapports de l'Exposition scolaire permanente. Budget.
6. Nomination : a) de deux vérificateurs de comptes et de deux suppléants pour la Caisse centrale et la Caisse d'entraide ; b) id. pour l'Exposition scolaire permanente.
7. Divers.

Un souper amical réunira les délégués qui s'inscriront au début de la séance. Il est vivement recommandé.

N.B. - Les présidents sont priés de rendre leurs délégués attentifs à cette convocation. Rappelons que chaque district délègue : son président, le suppléant au C.C. et un représentant par 50 ou fraction de 50 membres actifs. Que chacun se munisse du présent No de l'Educateur !

Le Comité central.

MISE AU CONCOURS

Le Paquier. — Poste d'instituteur.

Noiraigue. — Poste d'instituteur.

Adresser les offres de service au président de la Commission scolaire, **jusqu'au 15 mars 1952,** et aviser le Département de l'Instruction publique.

COMMUNIQUÉ

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE

Du 12 au 16 avril 1952, aura lieu à Vienne, une **Conférence internationale pour la défense de l'enfance.** Par toute la terre, les voix de médecins, de savants, d'éducateurs, de juristes, de parents, de tous ceux que préoccupent le sort et l'avenir de l'enfance, s'élèvent pour dénoncer l'aggravation continue des conditions de vie des enfants dans la plupart des pays.

La conférence, à travers un échange amical, objectif et autorisé, d'études, d'expériences et de réalisations, se propose de rechercher ce qui peut être fait pour résoudre les problèmes les plus urgents concernant l'enfance. De nombreuses personnalités ont approuvé l'appel lancé par les organisations de cette conférence. Nous comptons pour la Suisse : Miss Butts, secrétaire honoraire du Bureau International de l'Education, M. E. Métraux, M. Adolphe Ferrière, docteur en sociologie, M. Pierre Bovet, professeur honoraire à l'Université de Genève, M. André Rey, professeur.

La conférence internationale pour la défense de l'enfance est un puissant moyen pour aider à imposer la paix, sans laquelle le bonheur et l'avenir de nos enfants ne peuvent être assurés.

Nous devons soutenir cet effort de tout notre cœur pour assurer aux enfants du monde entier une vie heureuse dans un monde en paix.

O. Wicky.

Partie pédagogique

STAGE DE 10 JOURS POUR MONITEURS DE COLONIES DE VACANCES ET DE MAISONS D'ENFANTS

On voudrait que l'« Educateur » de ce jour retienne l'attention de tous les éducateurs, en particulier des jeunes et des élèves des Ecoles normales. On ne saurait trop leur recommander de participer au stage d'avril à Neuchâtel et de collaborer, si les circonstances le leur permettent, à des Colonies de vacances. Ce serait pour eux une occasion particulièrement favorable d'entrer en contact avec des enfants dans la nature ; toute leur carrière d'éducateurs pourrait en être heureusement orientée. *Réd.*

L'Association suisse des Centres d'entraînement organise à Neuchâtel, du 3 au 13 avril 1952, un septième stage de 10 jours pour moniteurs de colonies de vacances et de maisons d'enfants. Comme les précédents, ce stage donnera aux participants l'occasion de vivre en communauté dans une ambiance stimulante, de se poser d'une manière concrète les problèmes de la vie collective, de se livrer à ces activités qui donnent à la spontanéité de l'enfant ses moyens d'expression, comme le montre le programme du stage. Celui-ci comprend en effet les thèmes suivants : connaissance de l'enfant, cas pratiques ; rôle de l'éducateur, responsabilités, emploi du temps, loisirs éducatifs, étude de la nature, enquêtes, histoires, chant, jeux dramatiques, marionnettes, danses populaires, jeux d'intérieur, veillées ; formation pratique et manuelle, vie matérielle du groupe, jeux de plein air, techniques simples (modelage, travaux divers...) ; vie sociale, pratique du système des équipes et de la vie en commun ; conseil de responsables.

Rappelons que les stages de l'Association suisse des Centres d'entraînement ont l'appui des départements de l'Instruction publique, des Municipalités de plusieurs grandes villes et des grandes associations suisses pour la jeunesse.

Pour tous renseignements, on voudra bien s'adresser au président des Centres d'entraînement, M. Edouard Laravoire, rue Calvin 11, Genève.

BUT EDUCATIF DES COLONIES DE VACANCES

Suivant depuis une trentaine d'années la marche des vingt colonies de vacances du canton de Genève, j'ai pu constater que, progressivement, surtout en ce qui concerne les grandes colonies, elles comprenaient mieux leur rôle éducatif. Certaines en sont restées aux méthodes primitives : elles placent leurs colons dans des familles honorables, certes, mais dont il est difficile de contrôler l'influence morale et les capacités. D'autres groupant une vingtaine d'enfants seulement, disposant d'un ancien personnel, peu au courant des nouvelles tendances, ont à peine changé leurs habitudes. Pour elles le principal est de donner une bonne nourriture aux colons, de surveiller leur hygiène, de main-

tenir une discipline rigoureuse pour faciliter la surveillance. Quelques promenades, quelques chants patriotiques et quelques jeux en commun coupent seuls le cours monotone de ces garderies... Il est évident que le côté « santé physique » est important et que les moniteurs doivent contrôler avec soin les enfants qui leur sont confiés, surveiller leur appétit et les soigner avec dévouement s'ils tombent malades ou s'ils sont victimes d'un accident, mais tout n'est pas là...

Les organisateurs français le comprirent les premiers : ils fondèrent des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, créèrent de véritables écoles de moniteurs, modifièrent complètement l'esprit des anciennes colonies de vacances ; avant la dernière guerre mondiale, déjà, des milliers de jeunes, enthousiastes, consacrèrent leurs vacances à la nouvelle œuvre. En Suisse romande, un Comité s'est constitué il y a trois ans sous la présidence de M. Edouard Laravoire, directeur d'écoles ; il se dévoua corps et âme au mouvement, fit appel à des instructeurs français chargés d'enseigner aux futurs moniteurs suisses les meilleures méthodes d'éducation active, l'expérience leur permettant de les appliquer avec fruit. Des cours pratiques, des stages échelonnés, à Genève et dans le Jura vaudois ont rassemblé près de trois cents stagiaires et déjà dans plusieurs colonies importantes, des expériences concluantes ont été réalisées. La possibilité d'éveiller chez l'enfant toutes les ressources cachées de son ingéniosité est donnée aux nouveaux moniteurs ; à l'école ils sont souvent trop bridés par les programmes et les horaires...

En colonie, le fait d'envoyer l'enfant seul enquêter chez le paysan, chez les gens de métier, développe son esprit d'observation et complète ses connaissances utiles ; raconter ensuite ce qu'il a vu fixera ses souvenirs. La récolte de pierres, d'insectes, de fleurs, au cours d'une promenade, récolte commentée ensuite par le moniteur capable, éveillera chez le petit colon une curiosité pour les sciences naturelles, bien plus qu'une leçon illustrée de gravures murales. Et les activités en atelier (si modeste soit-il), travaux manuels, petite menuiserie, tissages, modelage, décoration, habitueront l'enfant à se servir adroitement de ses doigts, selon son caprice ou suivant un conseil donné. Les moniteurs initieront leurs jeunes disciples aux jeux dramatiques, leur feront trouver des sujets de saynètes, de charades, leur apprendront l'art des gestes et des intonations, éléments utiles sacrifiés à la seule mémorisation dans la plupart des écoles. La préparation des soirées, agrémentées de danses, de comédies, de monologues, de chants, de marionnettes, est aussi une activité importante pour les colonies et les enfants s'enthousiasment pour ce genre de distractions : acteurs et spectateurs y goûtent autant de plaisir les uns que les autres.

Pour pouvoir réaliser un tel programme et remplir au mieux leur rôle éducatif, les surveillants et moniteurs doivent eux-mêmes être guidés et leur ingéniosité doit être provoquée par des exemples. C'est le but des stages de formation qui se généralisent dans une grande partie de l'Europe. Il ne s'agit pas d'appliquer un schéma unique, une règle inflexible, non... une fois le principe éducatif admis et compris, latitude doit être laissée aux moniteurs, conscients et fiers de leur res-

ponsabilité, d'accomplir leur tâche au mieux de leurs aptitudes. Ils devront chercher à comprendre les enfants de leur équipe, les encourager à progresser dans les voies où leurs dons naturels les poussent, corriger par la persuasion leurs défauts, dont le manque de franchise est peut-être le plus répandu.

Faut-il réunir les enfants en groupes ou en familles ? Les deux systèmes ont du bon ; c'est l'âge des colons et la perspicacité psychologique des moniteurs qui doit décider. Pour obtenir les meilleurs résultats éducatifs, il y a lieu de ne pas trop charger les programmes... l'enfant doit se sentir en vacances et les activités qu'on lui propose doivent lui plaire au point qu'il les réclame. Il sera inutile de lui imposer des heures de gymnastique, l'exercice qu'il prendra en plein air, au cours des promenades et des jeux sera amplement suffisant pour assurer son développement physique. La question des veillées est discutable ; à notre avis celles-ci ne doivent pas être multipliées : l'enfant a besoin de beaucoup de sommeil et il n'a que trop de tendance à retarder l'heure de se mettre au lit...

Les colonies de vacances ont devant elles un bel avenir. Leur but : fortifier les enfants physiquement et moralement, leur apprendre à occuper intelligemment leurs loisirs, développer en eux le sentiment de solidarité sociale. C'est pourquoi elles doivent être ouvertes au plus grand nombre et être dirigées par des éducateurs soigneusement préparés.

Dr G. Fulpius

Président de la Fédération des Colonies de Vacances du Canton de Genève.

NOS COLONIES DE VACANCES VAUDOISES

Tandis que les colonies genevoises forment une Fédération qui a son Comité et ses séances, les Colonies vaudoises s'ignorent et n'ont aucun lien entre elles. Les unes dépendent de communes, d'autres d'œuvres privées ou semi-privées, d'autres de confessions religieuses, de groupements politiques ou syndicaux, de mouvements de jeunesse, de coopératives, voire même d'usines.

Dans le canton de Vaud — et même en Suisse romande — l'opinion courante est que la Colonie de vacances est faite pour recevoir des petits citadins déshérités ou d'un milieu social déplorable. On s'indigne à la pensée que des enfants non-indigents et même d'un milieu aisé pourraient participer à la vie de nos Colonies. On oublie que, très souvent, les seuls enfants qui ne peuvent pas profiter de leurs vacances sont ceux de milieux modestes où l'on est trop fier pour solliciter une aide quelconque et pas assez fortunés pour placer les enfants dans un de nos nombreux homes d'enfants à la montagne.

Je n'irai pas jusqu'à vouloir qu'on s'occupe moins des deshérités. Je trouve simplement qu'il y a quelque exagération à ne vouloir s'intéresser qu'à eux. Il faut éviter à tout prix de favoriser sans cesse cette classe de mendiants qui émarge à toutes nos œuvres sans la moindre vergogne.

La colonie de vacances actuelle devient de plus en plus un des rouages de la vie sociale. Elle participe au développement intégral de l'enfant : physique, intellectuel et spirituel. Elle ne peut plus être une simple garderie comme tant de gens la considèrent encore. Et comme tant de gens la redoutent, tant le terme de colonie a chez nous un sens péjoratif.

La vie en commun, les joies, les peines, les efforts de chacun dans son groupe ou sa patrouille, les activités multiples et libres par lesquelles on cherche à développer intelligence, esprit d'observation, sens moral, altruisme n'ont plus rien de la garderie d'autrefois. Il ne s'agit plus pour la monitrice de colonie d'aller s'installer dans quelque coin isolé pour y lire un roman pendant que ses gosses s'amusent. La monitrice est la sœur aînée, l'inspiratrice, celle qui fait aimer la vie collective, les activités, les jeux, les chants, les courses ; celle qui sait agir par persuasion plus que par contrainte, celle qui s'efforce de découvrir des talents et de les développer.

Je revois ce garçon malheureux et fermé qui ne voulait s'occuper de rien ni de personne. Un jour une monitrice lui apporta un bloc de glaise. Du coup, ce fut une transformation radicale. Notre incompris s'avéra un véritable artiste, un décorateur-né. Et tout changea pour lui comme pour nous.

Je revois aussi ce groupe de grands garçons français, intelligents, mais frondeurs et sceptiques, garçons habitués aux colonies des bords de la mer où l'on se baigne beaucoup, où l'on se baigne trop... Et où l'on ne sait plus marcher.

Rien ne les intéressait. Ni les courses en montagne, trop pénibles, ni les matches de foot ou de basket trop ardents. Un jour, de guerre lasse, je leur suggérai de construire un barrage. Ce fut le grand succès. Les jours n'avaient plus assez d'heures pour ce travail. Et nos gars bâtirent un superbe barrage avec centrale électrique, etc. Chaque soir, ils rentraient crottés jusqu'aux cheveux, mais heureux, mais pleins de cette gentillesse du travailleur content de soi...

En 1947, la Commune de Lausanne a acheté l'ancien hôtel des Chevalleyres sur Blonay et en 1951 un grand chalet à la Barboleusaz sur Gryon. Outre les colonies d'été (aux Chevalleyres deux colonies d'enfants lausannois et une de jeunes Français en septembre) la Direction des Ecoles de Lausanne a prévu l'utilisation de ces bâtiments en hiver. Deux cours de ski de 7 jours chacun y ont lieu pendant les vacances de Nouvel-An. Depuis la rentrée de janvier, des classes se succèdent presque sans interruption : classes ménagères, classes de plein air, classes de développement, classes d'orientation professionnelle, classes primaires supérieures [1]. Aux Chevalleyres comme à la Barboleusaz quelques centaines d'enfants ont skié, lugé, vécu en commun, organisé des jeux, des lectures, des travaux, des soirées, etc. Instituteurs et institutrices ont généralement bénéficié de ces contacts journaliers autres que ceux qu'on a en classe. Mais, pour que ces cours réussissent pleinement, il

[1] Signalons que des classes de la Tour de Peilz montent à tour de rôle dans leur chalet de la Comballaz.

est nécessaire qu'ils soient préparés, que les maîtres utilisent les heures passées en colonies, soit par du travail scolaire, soit par des activités groupant les enfants. Quand ce n'est pas le cas, les élèves errent dans la maison, crient, forment des coteries.

Cet hiver, une classe primaire supérieure a commencé à préparer en classe une série de scènes de Molière. Pendant les sept jours passés ici, à part les soirées où l'on dansait, où l'on jouait, ces élèves se groupaient pour travailler leurs scènes, pour les mettre au point. Cette expérience fut particulièrement heureuse.

J'ajoute qu'il faut éviter l'erreur consistant à ne laisser aucun moment de liberté aux enfants. C'est vrai également pour les Colonies d'été où certaines monitrices exagèrent leur rôle de surveillantes.

En parlant de monitrices — et de moniteurs — j'arrive tout naturellement au point important de cet article et je m'adresse directement à tous les jeunes qui veulent se dévouer : élèves des Ecoles normales, des Gymnases, des Ecoles professionnelles, étudiants, des J. P., etc.

En France, c'est par centaines que des jeunes gens et des jeunes filles suivent les cours qu'organisent les Centres d'entraînement aux méthodes actives.

Chez nous, on croit assez communément qu'il suffit de beaucoup de bonne volonté pour réussir à tenir un groupe de 10 à 15 enfants pendant un mois. On découvre très tôt, hélas, qu'on est vite « au bout de son rouleau ». Moniteurs et monitrices doivent savoir quantité de jeux, être sportifs, pratiquer des travaux manuels, confectionner rapidement mille choses nécessaires, être versés dans l'art dramatique, être conteurs d'histoires, que sais-je encore.

Tout cela ne s'improvise pas. C'est pourquoi les Centres d'entraînement organisent chaque année des cours d'une utilité incontestable.

Si quelques jeunes rechignent à l'idée de suivre de nouveaux cours, je puis les rassurer complètement. Les 10 jours que vous passerez avec des instructeurs qualifiés, dans une activité passionnante, vous paraîtront trop courts, tant l'ambiance de ces sessions est magnifique. Les normaliens, en particulier, trouveront dans ces cours un enrichissement qui leur servira durant toute leur carrière.

Cette année, ce cours aura lieu à Neuchâtel du 3 au 13 avril.

Je souhaite que ces lignes tombent sous les yeux des autorités scolaires et des comités de colonies afin qu'ils aident des jeunes à suivre ce cours qui n'est pas gratuit.

Nous avons un gros effort à faire pour que nos colonies deviennent ces milieux bienfaisants, où règnent une activité joyeuse, une vie débordante et heureuse. Puissent ces articles y contribuer.

Henri Pidoux, inst. retr.

Directeur de la Colonie des Chevalleyres.

BIBLIOGRAPHIE

Cours moderne de français, par Max Staenz. — Pour les élèves de langue allemande. Enseignement secondaire. Un volume de 264 pages, 15 × 21, relié, Fr. 9.50. Librairie Payot, Lausanne.

Ce nouveau manuel est destiné à l'étude du français dans les écoles préparant aux examens de maturité. C'est le premier cours de ce genre s'adressant à des élèves avancés de la Suisse alémanique. Il se recommande par sa clarté et une disposition originale de la matière en de courts chapitres, d'un accès direct, sans surcharges théoriques et permettant à l'élève d'aborder sans peine le sujet et de le préparer déjà lui-même, ce qui est tout bénéfice pour les leçons.

L'auteur rappelle les faits grammaticaux ; la première partie étudie les espèces de mots et en explique le rôle dans la phrase. La seconde est syntaxique ; elle est consacrée particulièrement à l'emploi du verbe, pivot de toute expression logique. Des exemples et des exercices, typiques et vivants, des lectures de qualité littéraire ou de portée pratique, illustrent bien les règles.

Ce cours sera également apprécié, en Suisse romande, dans les nombreux établissements privés et écoles de commerce fréquentés par des élèves de langue allemande, et rendra de grands services aux maîtres qui donnent des leçons de français à nos Confédérés.

Inscrivez-vous à la

GUILDE DU LIVRE

4 av. de la Gare - LAUSANNE - Tél. 23 79 73

Pour Fr. **1.85** par mois (ou Fr. **5.50** par trimestre) **VOUS OBTIENDREZ au prix de revient**

1° Chaque trimestre **un beau livre** relié, soigné, imprimé impeccablement, des meilleurs auteurs contemporains.

2° **Et un bulletin** littéraire gratuit, mensuel.

Oeuvre d'utilité publique.

Renseignements gratuits et sans engagement.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

Le modelage

est très instructif

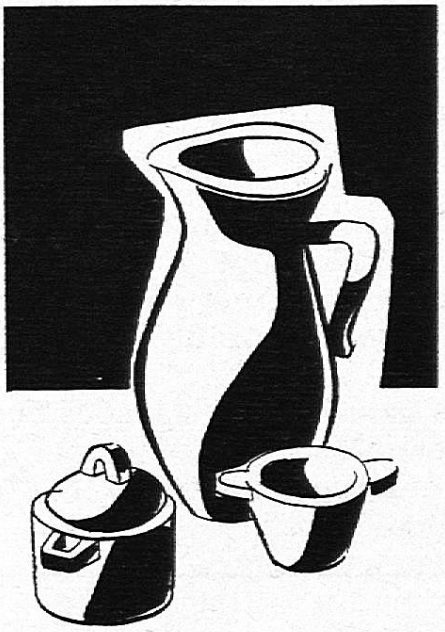

Nombre d'écoliers ont de la peine à se représenter les choses dans l'espace. Mais en donnant de temps à autre à votre classe l'occasion de modeler, de reproduire des objets simples, vous inculquez aux enfants la notion du volume. Essayez donc vous aussi le modelage ! Demandez des échantillons gratuits de différentes qualités d'argile à modeler Bodmer.

Instructions pour le modelage contre envoi de 90 ct. en timbres-poste.

Brochure de A. Schneider, instituteur à St-Gall, exposant les bases du modelage, Fr. 1.40.

E. BODMER & Cie

Fabrique d'argile à modeler - Zurich

Uetlibergstrasse 140
Téléphone (051) 33 06 55

UN AUTRE «CHEZ SOI»

LE CAFÉ VAUDOIS

FONDUES
BEIGNETS AU FROMAGE
RESTAURATION ET VINS
CONNUS AU LOIN
Tél. 23 63 63 R. Hottinger

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

Tricotages
et sous-vêtements de qualité

Weith
& Cie S.A.
R. DE BOURG
LAUSANNE

Bonne occasion

d'apprendre le bon allemand.

Fils d'instituteur de l'Oberland bernois, désirant suivre des cours dans une école, cherche échange avec un jeune homme de la Suisse romande.

Offres sous chiffres SA 6641 B aux Annonces-Suisses S.A. **Berne.**

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8** Téléphone **permanent 22 63 70**

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Collège Pierre Viret

Ch. des Cèdres 3 LAUSANNE

Trois classes préparent les examens d'entrée 1953 aux

Collège classique - Collège scientifique - Ecole de commerce

Les devoirs se font en classe

Début: **16 avril 1952** à 8 h.

Paul Cardinaux, dir. **Tél. 24.15.79**

**Des bananes délicieuses,
du cacao aromatique,
des sucres de raisins
dispensateurs d'énergie,
des sels calcaires
et phosphoriques
indispensables,
des vitamines B_1 et D:**

Voilà le

Banago

Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux

Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

garantie par l'Etat et gérée par le

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE

36 agences dans le canton de Vaud

TIRELIRES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel) : Restaurant sans alcool D. S. R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 22 50 39.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

la biscuiterie Suisse ultra moderne **DORIA** 1 Million de biscuits par jour

MONTREUX, 22 mars 1952 LXXXVIIIe année — N° 11

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

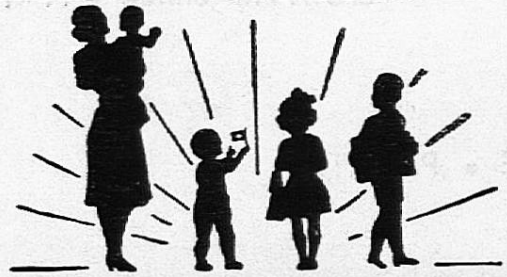

ECOLE DE L'AURORE

1 rue de l'Aurore - LAUSANNE - Tél. 23 83 77
prépare éducatrices, institutrices. Culture gén., langues. Placement des élèves assuré. ECOLE ENFANTINE

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

Rondes et chansons

Nous recommandons particulièrement au corps enseignant du premier degré:
A. PORTA

Au pas, au trot, au galop!

Six rondes et chansons d'enfants sur les valeurs de notes: Dame noire - Mademoiselle Croche - Monsieur Triolet - Mademoiselle Double-Croche - Sautiller, galoper! Blanches et rondes . . Fr. 4.70
Chant seul des six rondes ensemble . . . . . Fr. -.85

Images du cœur content

Sept chansons d'enfants: Premier jour d'école - Oeufs de Pâques - Le pinson - Sur l'eau - Petits marrons bruns - Le jardin en hiver - Berceuse de Noël . . . . . Fr. 4.70
Chant seul de chaque ronde séparée . . . . . Fr. -.30

EDITIONS FŒTISCH FRÈRES S. A.

Caroline 5, LAUSANNE